

# ASSOCIATION FRANÇAISE DES AMIS D'ALBERT SCHWEITZER

## ADHÉSION - COTISATION - DON

A envoyer, ainsi que votre règlement à  
l'Association Française des Amis d'Albert Schweitzer  
1b, quai Saint-Thomas - BP 80022 - 67081 Strasbourg Cedex

Date \_\_\_\_\_

Nom, prénom (M., Mme, Mlle) (EN MAJUSCULES) \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Commune \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

### **Veillez cocher les cases correspondantes :**

- Je renouvelle mon adhésion et recevrai les informations de l'association  
par les Cahiers Albert Schweitzer
- J'adhère à l'Association

### **Ci-joint ma cotisation :**

- Titulaire (minimum) 25 Euros € \_\_\_\_\_
- Bienfaiteur 40, 50 ou 80 Euros € \_\_\_\_\_

### **A titre d'aide spéciale, je joins en complément :**

- pour l'Action envers les jeunes € \_\_\_\_\_
- pour les Archives Centrales, Gunsbach € \_\_\_\_\_
- pour l'Hôpital de Lambaréné € \_\_\_\_\_

**TOTAL** € \_\_\_\_\_

par chèque à l'ordre de l'Association Française des Amis d'Albert Schweitzer,  
ou par virement sur le compte : CCP 0100797X Strasbourg  
ou le compte : Banque de Neufilize OBC - IBAN : FR76 3078 8002 8410 2020 0340 092

**RÉDUCTION D'IMPÔTS :** Pour les dons faits à notre association par des particuliers, le reçu fiscal que vous recevrez permet de bénéficier d'**UNE RÉDUCTION D'IMPÔT ÉGALE À 66% DES DON**  
**AINSI VERSÉS.** Ces dispositions sont applicables en raison du caractère de notre association  
reconnue d'utilité publique, par décision du 14 avril 1987 délivrée par la Préfecture du Bas-Rhin.

- Veuillez m'envoyer un reçu fiscal

NB : cette feuille de cotisation peut bien sûr être copiée sur papier libre.

**Nous rappelons que les personnes n'ayant pas d'héritiers directs ont la possibilité de léguer leur patrimoine à une œuvre humanitaire : notre association est habilitée à recevoir des legs sans droits de succession. Le cas échéant, elle se chargerait des frais de notariat.**